



INFO PRESSE

Chine : les élus du vin s'impatientent

A l'occasion de sa visite en Chine du 5 au 9 décembre, le Premier Ministre Jean Marc Ayrault doit évoquer avec les autorités chinoises l'enquête sur les vins européens. Cette enquête n'a toujours pas été suspendue par les autorités chinoises malgré l'accord conclu sur le dossier des panneaux solaires chinois. En amont de cette visite, l'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin (ANEV) a invité le Premier Ministre à maintenir la pression sur les autorités chinoises et européennes, afin de sortir par le haut de ce contentieux.

En mai dernier, la Commission Européenne lançait une enquête antidumping sur les panneaux photovoltaïques chinois. En représailles, la Chine déclenchait une enquête antidumping et antisubventions sur le vin européen. Finalement, à la fin du mois de juillet, un accord était conclu sur le dossier des panneaux solaires, sans que cela entraîne une résolution du conflit sur le vin. Une différence de traitement entre les deux dossiers qui commencent à peser sur les exportations.

Un ralentissement des affaires en Chine

Les entreprises européennes de vins commencent à sentir les premières répercussions du lancement et de la prolongation de l'enquête. Déjà, elles doivent faire face aux coûts élevés liés aux procédures administratives complexes de l'enquête. Surtout, la diminution du courant des affaires se fait déjà ressentir. De nombreux opérateurs se plaignent de la frilosité de leurs partenaires chinois, qui resteront prudents tant que l'enquête sera en cours. Ensuite, les vins du nouveau monde, notamment ceux du Chili, profitent du contexte qui leur est favorable pour gagner des parts de marché dans le nouvel eldorado chinois.

La Commission Européenne doit monter au créneau

« Face à cette situation injuste et économiquement dommageable pour nos entreprises, la Commission Européenne doit réagir de manière urgente pour trouver une sortie par le haut, alors qu'un accord sur les panneaux solaires a été conclu » a déclaré Philippe Martin, coprésident de l'ANEV. « Les élus du vin invitent le gouvernement français à maintenir et à amplifier fortement la pression sur la Commission afin que les initiatives qui ont été prises aboutissent à un accord. Le vin

français est le deuxième contributeur à la balance commerciale de notre pays devant le luxe et représente 500 000 emplois non délocalisables. Il doit rester maître de son destin s'il veut conserver son avantage.»

Contact presse :

Jean-Benoît Kremer : 01 42 61 21 25